

PROVINCE DE QUÉBEC
Polyvalente Montignac

194

Séance du conseil d'établissement de la polyvalente Montignac, tenue le 30^e jour du mois d'octobre 2024 à 18 h 30 à la bibliothèque.

Présences : Mme Annie Hébert, parent
Mme Dominique Lacroix, parent
M. Marc Lessard, parent
Mme Martine Saint-Laurent, parent
Mme Marie-Josée Vallée, parent
Mme Myra Vigneault, parent
Mme Nancy Walsh, parent substitut
M. Francis Boulet, enseignant
Mme Bianca Cliche, enseignante
Mme Maryline Lachance, enseignante
Mme Julie Potvin-Barakatt, enseignante
Mme Andrée Champagne, représentante des employés de soutien
Mme Marie-Claude Vachon, représentante des professionnels
M. Charles Vallerand, président du conseil des élèves
Mlle Olivia-Rose Charland, vice-présidente du conseil des élèves

Absences motivées : Mme Kim Rousseau, parent substitut
M. Luc Dion, enseignant substitut
M. François Galiay, enseignant substitut
M. Patrick Saint-Jacques, directeur adjoint

Membres de la direction : Mme Chantal Fillion, directrice
Mme Véronique Laberge, directrice adjointe
M. Martin Lacaille, gestionnaire administratif

Secrétaire : Mme Linda Plante

1. Mot de bienvenue

Madame Chantal Fillion, directrice, souhaite la bienvenue à tous les membres pour cette première rencontre.

2. Adoption de l'ordre du jour

Madame Chantal Fillion fait la lecture de l'ordre du jour.

CET-1254

Sur la proposition de Marie-Josée Vallée et appuyé par Andrée Champagne, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comme présenté.

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 19 juin 2024
4. Affaires en lien avec le procès-verbal
5. Élections à la présidence et à la vice-présidence
6. Correspondance
7. Période de questions réservée au public (15 minutes)
8. Projet du conseil d'établissement
9. Questions administratives :
 - 9.1 Formation obligatoire des membres
 - 9.2 Adoption des règles de régie interne (document)
 - 9.3 Dépôt du plan de travail et des dates de rencontre (documents)
 - 9.4 Formulaire de dénonciation d'intérêts (document)
 - 9.5 Choix des représentants de la communauté

- 9.6 Budget du conseil d'établissement et frais de déplacement (information)
- 9.7 Politique d'utilisation des locaux (approbation)
- 9.8 Les étapes et les rencontres parents-enseignants (information)
- 9.9 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (information)
- 9.10 Liste et actes d'établissement (information)
- 9.11 Projet d'aménagement des espaces intérieurs (information)
- 10. Questions éducatives :**
 - 10.1 Dépôt du tableau des sorties éducatives demandant un changement à l'horaire (approbation)
 - 10.2 COSP (information)
 - 10.3 Projet éducatif (suivi)
 - 10.4 Groupes décloisonnés (suivi)
- 11. Rapport d'activités :**
 - 11.1 Compte rendu du représentant au comité de parents
 - 11.2 Compte rendu du conseil des élèves
 - 11.3 Mot de la direction et de l'équipe-école
- 12. Varia**
- 13. Période de questions réservée au public (15 minutes)**
- 14. Date de la prochaine rencontre**
- 15. Levée de l'assemblée**

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 19 juin 2024

Au point 9.1, *Bilan et budget cafétéria*, au 3^e paragraphe, nous aurions dû lire : « L'an prochain, nous voulons que le repas comprenne l'assiette principale, le jus **ou le Jell-O**. Nous»

Au point 9.4, *Suivi au comité aviseur*, il y a eu une erreur en inscrivant le nom de la personne qui propose. Nous aurions dû lire : Sur la proposition de **Marie-Josée Vallée** et non Marie-Josée Lavoie.

CET-1255

Sur la proposition de Julie Potvin-Barakatt et appuyé par Myra Vigneault, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 19 juin 2024 comme modifié.

4. Affaires en lien avec le procès-verbal

Au point 9.6, *Préparation de l'assemblée générale des parents (AGA)*, nous constatons que, les 4^e et 5^e prix, leur valeur est plus élevée que ceux des 2^e et 3^e prix. Il faudra donc modifier les prix ou l'ordre de ceux-ci lorsque nous préparerons la prochaine assemblée générale des parents.

5. Élections à la présidence et à la vice-présidence

Chantal Fillion propose Linda Plante comme secrétaire et elle se propose comme présidente d'élections.

CET-1256

Sur la proposition de Julie Potvin-Barakatt et appuyé par Marie-Claude Vachon, il est résolu que Linda Plante et Chantal Fillion soient respectivement secrétaire et présidente d'élections.

18 h 40

Madame Fillion déclare les élections ouvertes.

Élection à la présidence :

Mme Julie Potvin-Barakatt propose Mme Annie Hébert
Mme Dominique Lacroix appuie la proposition.

Aucune autre suggestion n'est faite.

Mme Annie Hébert, accepte.

Élection à la vice-présidence :

Mme Myra Vigneault propose Mme Dominique Lacroix.
Mme Marie-Josée Vallée appuie la proposition.

Aucune autre suggestion n'est faite.

Mme Dominique Lacroix, accepte.

Félicitations à mesdames Annie Hébert et Dominique Lacroix.

18 h 44

Madame Chantal Fillion déclare la fin des élections.

Madame Annie Hébert poursuit l'animation pour le reste de la rencontre.

6. Correspondance

Nous avons reçu une lettre de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ). La Fédération est là pour soutenir les parents. Elle parle aussi de la semaine de l'engagement parentale.

7. Période de questions réservée au public (15 minutes)

Aucun public.

8. Projet du conseil d'établissement

Pour débiter ce point, étant donné qu'il y a plusieurs nouveaux membres, Annie Hébert suggère que nous fassions un tour de table pour que chacun se présente à tour de rôle.

Elle poursuit avec le point en cours et rappelle que tous les membres sont invités à présenter leurs suggestions au conseil. Ces dernières années, nous avons souvent offert des conférences. Ce point demeure ouvert à toutes les rencontres.

9. Questions administratives

9.1 Formation obligatoire des membres

Les membres ont préalablement reçu la feuille avec le lien du site du ministère de l'Éducation au haut de celle-ci. Madame Fillion informe les membres que cette formation est obligatoire. Pour ceux qui ont déjà complété la formation, ils n'ont pas à la refaire, mais peuvent toujours revoir les capsules pour se rappeler divers sujets. Pour les autres, nous leur demandons de remplir le formulaire tout au long de la formation et à la fin, de le remettre à la secrétaire ou de le déposer au secrétariat dûment signé au bas de la feuille.

9.2 Adoption des règles de régie interne (approbation)

Les membres ont reçu le document par courrier électronique et ils ont pu en prendre connaissance. Cette année, Chantal Fillion, Annie Hébert avec le support d'Annie Garon, ont vérifié tous les points du document dans son entier pour qu'il soit conforme aux règles du Centre de services.

CET-1257

Sur la proposition de Francis Boulet et appuyé par Myra Vigneault, il est résolu d'adopter les règles de régie interne comme présentées et de la L.I.P (Loi sur l'instruction publique).

9.3 Dépôt du plan de travail et dates des rencontres (approbation)

Le plan de travail a été envoyé aux membres pour consultation. Ce document indique les dossiers que nous traiterons et à quel moment ils le seront.

Également, nous présentons le calendrier des rencontres que tous ont préalablement reçu par courriel. Comme tous ont des obligations diverses et pour accommoder au mieux les membres, les journées choisies sont variées. Une

rencontre aura lieu le lundi, deux le mardi et trois le mercredi. Les dates conviennent à tous.

CET-1258

Sur la proposition de Francis Boulet et appuyé par Marie-Josée Vallée, il est résolu d'adopter le plan de travail et le calendrier des rencontres comme présentés.

9.4 Formulaire de dénonciation d'intérêts (document)

Le document a été envoyé à tous les membres et nous leur en remettons une copie papier pour qu'ils puissent la compléter, la signer et la remettre à la fin de la rencontre.

9.5 Choix des représentants de la communauté

Madame Fillion nous informe qu'il est possible d'avoir jusqu'à deux représentants pour la communauté. Alors, s'il y a des membres qui désirent proposer des candidatures, bien vouloir nous en informer pour que nous puissions contacter ces personnes.

9.6 Budget du conseil d'établissement et frais de déplacement (information)

Nous ne connaissons pas encore le montant du budget pour le conseil cette année, mais nous savons que le budget global du Centre de services pour les conseils d'établissement est de 21 000 \$. Le budget sera attribué par le nombre de sièges occupés dans chacun des conseils.

Une partie de ce budget sert au remboursement des frais de déplacement et des frais de garde des membres. Ces derniers devront produire un rapport pour réclamer leurs frais auprès de M. Martin Lacaille.

9.7 Politique d'utilisation des locaux

Les membres ont préalablement reçu le document pour avoir le temps de le consulter. Les prix de location demeurent les mêmes, toutefois il y a une hausse en ce qui a trait à la surveillance et à la conciergerie, car nous devons respecter la convention collective des employés.

Une coquille s'est glissée dans le document, à la page 6, il faudra modifier l'année 2023-2024 pour 2024-2025.

CET-1259

Sur la proposition d'Andrée Champagne et appuyé par Myra Vigneault, il est résolu d'approuver la politique d'utilisation des locaux après y avoir apporté la correction.

9.8 Les étapes et les rencontres parents-enseignants (information)

Le document a été acheminé aux membres par courrier électronique et Chantal Fillion en fait la présentation.

9.9 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (information)

Les membres ont déjà reçu le document par courriel. Ce dernier détermine les locaux utilisés dans l'école par chacun des utilisateurs : la polyvalente Montignac et le Centre de formation professionnelle du Granit.

9.10 Liste et Actes d'établissement (information)

Nous avons fait parvenir par courriel que les pages du document qui concernent notre école. Il contient la liste des écoles et des centres du CSSHC ainsi que la répartition des locaux.

9.11 Projet d'aménagement des espaces intérieurs (information)

Chantal Fillion nous informe qu'une somme d'un peu plus de 240 000 \$ nous a été accordée pour l'aménagement des espaces intérieurs. Nous avons reçu des consignes précises pour les achats à faire. La cafétéria sera dotée de nouvelles tables pliantes avec les bancs qui y sont fixés. Cela nous permettra d'avoir 100 nouvelles places assises. De plus, les ouvriers d'entretien gagneront en efficacité dans leur travail. La première phase est débutée. Il y aura aussi la bibliothèque qui sera réaménagée également. C'est à suivre.

10. Questions éducatives

10.1 Dépôt du tableau des sorties éducatives demandant un changement à l'horaire (adoption)

Nous avons omis de joindre le tableau des activités dans l'envoi courriel fait aux membres. Nous leur ferons suivre dans les prochains jours. Madame Fillion fait la présentation des sorties éducatives à tous à l'aide du tableau blanc. Tout au long de l'année, des activités peuvent s'y rajouter, alors nous vous présenterons à nouveau ce document au cours des prochaines rencontres pour vous faire le suivi des évènements.

CET-1260

Sur la proposition de Myra Vigneault et appuyé par Marie-Josée Vallée, il est résolu d'approuver le tableau des sorties éducatives comme présenté.

10.2 COSP (information)

Les membres ont préalablement reçu le document par courriel et Chantal Fillion en fait la présentation. Des contenus en orientation scolaire et professionnelle au secondaire (COSP) sont offerts dans toutes les écoles de la 5^e année du primaire à la 5^e année du secondaire. Les contenus définis par le ministère de l'Éducation ont pour but d'outiller graduellement les élèves dans leurs choix scolaires et professionnels. Les contenus à couvrir sont répartis dans un continuum de manière à répondre aux besoins des élèves au fur et à mesure de leur développement. Les COSP incitent les élèves à s'engager dans la préparation de leur avenir en favorisant leur motivation, leur persévérance et leur réussite scolaires. Le document indique les COPS qui seront travaillés cette année selon la matière et l'année du cycle, incluant les classes en adaptation scolaire. Tous les parents recevront ce document par courriel dans les prochains jours.

10.3 Projet éducatif (suivi)

Notre projet éducatif prend enfin vie pour les cinq prochaines années. Nous devons maintenant cibler certains objectifs dont le premier est de maintenir nos résultats dans les différentes matières, l'encadrement et la gestion des absences anormales. Les enseignants se réuniront pour faire un plan d'action sur les points ciblés.

10.4 Groupes décroisonnés (suivi)

Madame Véronique Laberge nomme que tout se déroule bien avec les nouveaux groupes décroisonnés. Nous avons plusieurs enseignants ressources qui se déplacent dans les groupes de mathématique, français et anglais de 1^{re} et 2^e secondaire. Ces enseignants ressource demeurent aussi en classe avec les élèves plus forts. Nous attendons les résultats du premier bulletin pour avoir une meilleure vue d'ensemble et prendre des décisions s'il y a lieu. Nous sommes attentifs à la formation de noyaux d'élèves qui pourrait se produire même si nous avons suivi les recommandations du primaire. Jusqu'à maintenant les enseignants apprécient les groupes décroisonnés.

11. Rapport d'activités

11.1 Compte rendu du représentant au comité de parents

Madame Annie Hébert, représentante au comité de parents, nous dit qu'ils ont eu leur première rencontre lundi dernier. Les élections ont occupé la majeure partie de la séance. La majorité des membres sont demeurés en poste, peu de nouvelles personnes élues. Comme l'an dernier, le comité de parents aimerait faire une de leur rencontre dans une autre école et permettre à quelques parents d'y assister pour en connaître le déroulement.

11.2 Compte rendu du conseil des élèves

Olivia-Rose Charland nous parle des activités d'Halloween prévues à la 5^e période du 31 octobre. Elle nous informe qu'il y aura un défilé de costumes, des jeux animés, un atelier de créations artistiques et de la musique de circonstance dans les salles publiques, un parcours à obstacles, du hockey cosom et du ballon chasseur aux gymnases, une animation d'un jeu de loup-garou à la bibliothèque et

à la cuisine, une recette d'Halloween. Il y aura aussi un jeu de meurtre et mystère. Bravo pour la planification de cette journée!

Charles Vallerand poursuit en présentant le projet de la carte privilège qui devrait être en place le 3 décembre prochain. Il y travaille en collaboration avec Patrick Saint-Jacques. La carte sera remise à des élèves choisis de 4^e et 5^e secondaire impliqués dans l'école, ayant un dossier disciplinaire sans tache, une moyenne générale de 80% et plus et n'ayant aucun échec à leur dossier. Ces élèves devront écrire une lettre d'au moins 150 mots démontrant leur désir à recevoir cette carte privilège et de l'utiliser adéquatement. Cette dernière accordera à l'élève la permission de sortir d'un cours pour travailler ou élaborer un projet pour la vie étudiante. Le tout avec la permission de l'enseignant et d'un adulte responsable. Les élèves seront sélectionnés après le premier bulletin avec l'aide de Caroline Binette, animatrice de vie étudiante et de Chantal Boutin, ADPEC.

11.3 Mot de la direction et de l'équipe-école

Madame Fillion débute en soulignant que nous avons eu un autre début d'année au cours duquel nous n'avons pas chômé. Quelques défis au niveau du personnel se sont présentés, mais la lumière commence à pointer au bout du tunnel.

Encore une fois, nous soulignons l'excellent travail de Chantal Boutin et Patrick Saint-Jacques lors de la tournée des écoles primaires pour rencontrer les élèves de 5^e et 6^e année. Cela a garanti le succès de notre journée, *Portes ouvertes*, du 19 octobre dernier. Plus de 500 personnes se sont déplacées à l'école et des images seront déposées sur le site de l'école.

Certains défis se présenteront au cours de l'année avec un budget plus serré qu'à l'habitude, mais nous ferons en sorte que les élèves n'en ressentent pas les effets. Nous avons l'habitude d'être créatifs.

Les groupes de collaboration en science et en français de 4^e et 5^e secondaire et en mathématique 1^{er} cycle poursuivront leurs travaux. Un groupe collaboratif en adaptation scolaire, volet lecture, verra le jour ainsi qu'un groupe collaboratif en éducation physique.

Une mention spéciale à nos partenaires, qui nous soutiennent dans la gestion des absences anormales. Des ateliers d'impact seront donnés à certains niveaux au cours des prochains mois, selon les statistiques que nous analysons présentement.

Une réflexion sera amorcée sur les aménagements et l'importance accordée aux activités Passion (PAP). Nous attendons encore des précisions de la part du ministère avant d'amorcer nos travaux.

Monsieur Francis Boulet, enseignant, poursuit avec les bons coups :

- Bravo à Denis Hébert pour la captation et le montage de la vidéo qui a été envoyée aux parents de 2^e secondaire. Bravo aussi aux enseignants concernés pour la qualité de la prestation.
- Merci et bravo aux personnes impliquées de près ou de loin dans l'organisation du repas de la rentrée. Tout s'est bien déroulé.
- Bravo pour l'implantation du système de paiement avec la carte à la cafétéria. C'est très apprécié.
- La formation Sarah Hamel a été appréciée de la part de la grande majorité des participants.
- Bravo à l'équipe de la conciergerie pour la propreté de l'école à la rentrée.
- Montignac était bien représentée lors du *Défi Drolet*. Bravo!
- Belle participation et implication de nos représentants lors du *Relais Memphrémagog* en lien avec la fondation Christian Vachon.

Madame Bianca Cliche poursuit la liste des bons coups.

- Félicitations à l'équipe de robotique de Montignac, qui s'est classée 5^e sur 30 équipes à Porto Rico lors d'une compétition. Merci aux gens de la communauté pour leur réponse et leur soutien extraordinaires.
- Félicitations à Étienne Breton, enseignant, qui a remporté une bourse de 9 500 \$, de Best Buy Canada, pour l'achat de casques de réalité virtuelle et augmentée. Les casques seront utilisés en CCQ de 4^e secondaire ainsi qu'en sciences. Selon les responsables de la bourse, la demande était au-delà des attentes par rapport aux autres demandeurs.
- Bravo à l'équipe juvénile D3 de flag football dirigée par Dave Jalbert et David Guignard. L'équipe a remporté le Championnat régional ce qui leur permettra de participer au Championnat provincial.

- L'équipe juvénile de football jouera en finale régionale ce vendredi 1^{er} novembre ici même à Montignac à 20 heures.
- À compter de 17 h, l'équipe cadette jouera la demi-finale. Venez en grand nombre pour encourager nos équipes.

12. Varia

Aucun point

13. Période de questions réservée au public (15 minutes)

Aucun public.

14. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre sera lundi 2 décembre prochain.

15. Levée de l'assemblée

Les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, Annie Hébert fait la levée de l'assemblée. Il est 20 h 03.

Annie Hébert,
présidente

Chantal Fillion,
directrice